

## L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants,

Après deux ans sans cérémonie de vœux, la commune a renoué avec la tradition ! Le moment de convivialité m'a donné l'occasion de rappeler toute ma gratitude aux forces vives de notre ville : commerçants, artisans, enseignants, bénévoles du milieu associatif, membres du CCAS. Sans oublier celles et ceux qui nous accompagnent au quotidien : agents des collectivités, office du tourisme, gendarmerie et pompiers...



L'année 2022 nous aura rappelé combien la Paix est fragile. La Russie a lancé le 24 février une offensive militaire pour envahir l'Ukraine. En lien avec la Préfecture, Le Cotentin et France Terre d'asile, 50 Ukrainiens sont arrivés au centre d'hébergement du Siou fin mars. Leur accueil est devenu une de nos priorités et nous avons alors tous et tout fait pour leur permettre de retrouver une vie digne et paisible. Je remercie chaleureusement tous ceux qui se sont mobilisés. Des communes voisines ont apporté une aide (plus de 4000 €). Des associations et des particuliers ont également donné

La protection du littoral a été un élément majeur de 2022. Je veux ici saluer le formidable travail qui a été initié par quelques habitants depuis 2019. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu, tout le monde a pu s'exprimer et comprendre les enjeux. Ce travail a abouti à la création d'une Association Syndical Libre (ASL). Bien évidemment, la municipalité est partie prenante dans ce projet. Les enjeux sont importants et nous ne pouvons que nous féliciter de l'adhésion d'un grand nombre de Siouvillaises et Siouvillais sur cette problématique autour des enjeux climatiques et de la protection des biens.

La fracture numérique existe. Nous nous efforçons de gommer cette inégalité. Les derniers contacts avec Manche Numérique indiquent qu'une cartographie sur le besoin de nouvelles prises pour la fibre, va être réalisée, enfin, et ce dans le secteur entre autre de La Petite Siouville.

En octobre 2022, la modification du ramassage de nos déchets a évolué. La commune va engager des travaux concernant deux points de collecte. Rue du seuil un emplacement va être aménagé pour y installer containers noirs et jaunes. Viendra ensuite le Chemin des Banques.

Au village des gîtes de mer, les 15 hébergements touristiques sont désormais classés 3 étoiles auprès du ministère du Tourisme et labellisés 3 clefs Clévacances. Des terrasses sont en cours d'aménagement.

L'effacement des réseaux va se poursuivre. Après les rues Lecoutour et Marcel-Jacques, ce sera le tour de La Viesville. Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) assurera les maîtrises d'ouvrage. Les coûts sont importants : 240 500 € (tranche 1) et 179 000 € (tranche 2). La participation de la commune s'élève à 77 640 € (tranche 1) et 58 200 € (tranche 2).

Dame Nature nous laisse parfois désarmés contre les intempéries qui occasionnent des dégâts chez les particuliers. Nous nous efforçons de les accompagner. Pour ce faire, des travaux vont être réalisés sur les secteurs des Banques et du pont Langlois.

Un projet qui nous tient à cœur est la réhabilitation de la salle du Temple. Début 2023, nous travaillerons sur le cahier des charges. C'est un beau et grand projet que nous espérons voir écrit courant 2024.

Notre dossier du parc de glisse est toujours d'actualité. Projet qui commence à dater puisque initié en 2018, projet parfois décrié mais surtout toujours fortement plébiscité. Nous avons été contraints par les services de l'État, de faire réaliser une étude dans le cadre de la loi sur l'eau, les travaux se situant sur une zone humide certes mais qui n'engendre pas une problématique de danger. Nous avons acté en conseil municipal, de faire réaliser par un cabinet spécialisé cette étude. A l'issue, nous aurons alors tous les éléments en main pour donner l'impulsion nécessaire à la poursuite de ce dossier ou pas...Nous prendrons acte de la décision des services de l'État... !

Après une période « Covid », les manifestations ont été reconduites en 2022 et le seront tout autant, voire amplifiées en 2023. Plus d'une cinquantaine de manifestations sont organisées par les associations et la municipalité. Moments conviviaux, ils contribuent au dynamisme de notre commune. Le traditionnel repas des aînés lui aussi a été mis à mal. Nous avons fait le choix de distribuer des colis lors des deux dernières années, ce repas sera bien d'actualité en 2023.

L'information mise en place par la municipalité allie bulletin, lettres trimestrielles, site internet et page facebook. Notre travail va se poursuivre avec une refonte du site internet et la création d'un site dédié au camping.

Les différents labels, dont le Pavillon bleu, sont une fierté. Il flotte sur la commune pour la 25<sup>ème</sup> année consécutive, preuve que notre engagement environnemental est reconnu. Enfin, nous nous sommes de nouveau vus attribuer le label Ville de surf, marqueur important attribué par la Fédération française de surf.

Bonne année 2023 à toutes et tous,

Denis Chanteloup

## Érosion du littoral : l'association syndicale libre est créée

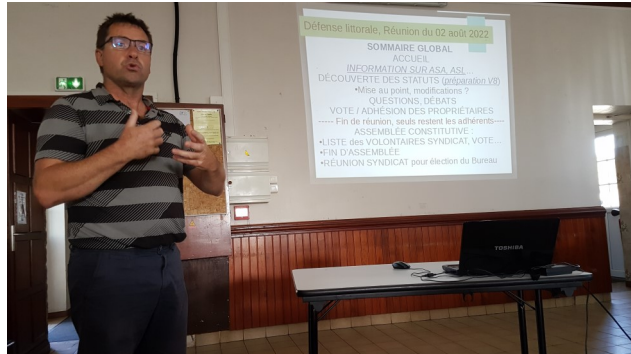
Depuis quelques années déjà, la création d'une association de propriétaires privés et publics destinée à étudier et protéger les biens à proximité du littoral était en projet. Plusieurs réunions publiques se sont déroulées sur l'année 2022, les statuts ont été collectivement travaillés, ils attendent désormais la validation finale de la préfecture. Un bureau a également été constitué : Vincent Prunier est président, Isabelle Egasse, vice-présidente, Marie Masson, trésorière, Valérie Prunier, secrétaire.

La mairie est partie prenante à deux titres : en soutien au projet et en tant que propriétaire de terrains.

Les objectifs sont les suivants : prévenir les risques naturels d'érosion (et non de submersion) de la côte du littoral urbain de Siouville-Hague et des propriétés bâties en continuité ; mettre en valeur les propriétés.

A ce titre, « l'association syndicale sur Siouville-Hague » devient l'interlocutrice privilégiée de tout organisme intervenant sur le sujet de l'érosion de la côte de Siouville-Hague et participera aux réflexions et décisions sur le sujet, pourra consulter, mandater, participer ou contredire toute étude sur le sujet. Certaines propriétés contiguës bâties se trouvent sur la commune d'Héauville, notamment le bâtiment actuellement occupé par Korian. Elles sont néanmoins parties intégrantes du périmètre défini.

Pour joindre l'association : [asl.siouville@gmail.com](mailto:asl.siouville@gmail.com).



Vincent Prunier a animé les trois réunions d'information et de constitution de l'ASL.

## Sécurité routière - Les radars pédagogiques en place et à venir

Deux radars pédagogiques ont été installés fin 2022. Ils se trouvent dans la descente de La Viesville et à l'entrée de la route départementale venant d'Héauville. Le coût de ces équipements est de 4 605 euros. Destinés à faire ralentir les automobilistes, ils effectuent également des mesures de vitesse, qui peuvent donner lieu à des réajustements, voire à provoquer des contrôles par les services de la gendarmerie.

Il est prévu en 2023, d'installer deux autres radars, avenue des Peupliers et à La Petite Siouville.

## Défense incendie - Un 1er programme de travaux pour 2023

La commune s'est engagée sur son schéma communal de défense contre les incendies (DECI). Des travaux sur 4 ans sont programmés. Pour 2023, le port à sec à Beuzembec, va recevoir un aménagement pour la défense incendie avec une bêche de 60m3 et qui pourra desservir l'environnement proche du restaurant « Le Bouche à oreille » Une convention avec l'agglomération du Cotentin va être réalisée. Puis, le Val, Beuval et Les Costils (la cour du parlement) verront des travaux de mise aux normes pour la protection incendie

Il se pourra également que des aménagements puissent voir le jour, au cas par cas, pour des besoins nouveaux d'urbanisation.



Le secteur de la Cour du parlement (sous Les Costils) est un des lieux d'implantation d'un aménagement de défense contre l'incendie.

## En bref

### Éclairage de la voie publique.

Dans le cadre de la sobriété énergétique et pour des raisons d'économies financières, l'éclairage s'éteint désormais à 21 h le soir. L'horaire du matin, 6 h, n'a pas changé, le bus du lycée passant à 6 h 30. Le passage à un éclairage led des candélabres va se poursuivre, à commencer par ceux de La Petite Siouville.

### Travaux.

Les travaux de réhabilitation du presbytère ont débuté. Les travaux seront terminés dans le courant du premier semestre 2023.

### Commerces.

Deux changements de propriétaires ont eu lieu. Le Ti Pou bar a été repris par Sandrine et Éric, qui succèdent à Dominique et Jean-Yves. Le Baligan a lui été repris par Sandrine qui succède à Christophe. A noter que ce dernier est désormais ouvert tous les jours sauf le lundi.

### Écoles

Des travaux de sécurisation de l'école vont être réalisés cette année par le service commun du pôle de proximité des Pieux. Le montant de ce projet a été chiffré à 34 376 € TTC. Le plan financier précise des subventions envisageables auprès de l'agglomération (8 021 €) et de l'État (DETR pour 8 593€). Il resterait donc à la charge du service commun 12 032 €. Également, prochainement, la commune va sécuriser la route aux abords des écoles avec une signalisation et un système de barrières prévu à cet effet, qui viendra se substituer à la simple barrière aujourd'hui en place.

## Agenda

### 18 février

Réunion avec le milieu associatif et la municipalité, pour réaliser le calendrier des manifestations pour l'année 2023— Salle du conseil à 10h30

Directeur de la publication : Denis Chanteloup  
 Rédaction : Elisabeth Burnouf, Aline Lemettez, Annick Renaux,  
 Conception graphique / mise en page : Denis Chanteloup  
 Crédits photos : Thierry Houyel et municipalité  
 Mairie de Siouville-Hague  
 Tel : 02.33.87.60.00  
 Dépôt légal : janvier 2023  
 Imprimé par nos soins  
 Ne pas jeter sur la voie publique

N'hésitez pas, prenez vos claviers et venez jeter un œil sur :

[www.siouville-hague.com](http://www.siouville-hague.com)

Page facebook : Commune de Siouville-Hague